L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 MAI 1884. 57me Année

Defaux, Dennet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI 21 MAI 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme douze feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme douze feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les ressources de la Louisiane.—Publications à ce sujet.

Il se produit, en ce moment, parmi nous, un mouvement bien vif, bien ardent, en faveur de l'immigration, d'où qu'elle nous vienne—des Etats du Nord et de l'Ouest de l'Union, ou des pays d'outre-Atlantique—et les publications sur cette question commencent à pulluler.

Ce mouvement, que nous signalons pour la centième fois, peut-être, ne date pas d'aujourd'hui ; depuis de bien longues années, il a été fraité, remué en tout sens par la presse, et des écrivains de valeur ont pris beaucoup de peine, écrit de nombreuses pages, en vue de faire valoir les ressources naturelles, et les produits agricoles et industriels de l'Etat.

Sans compter les articles de la Presse Américaine et de la Presse Française, qui ne se comptent plus, et remplriraient nous savons combien de gros volumes, il s'est publié, depuis plusieurs années, des ouvrages importants, dont nous ne citerons que les trois principaux :

1.—Celui de M. Daniel Dennett : *La Louisiane, telle qu'elle est.* M. Dennett, qui a parcouru la Louisiane en tous les sens, en connaît les moindres coins et recoins ; il est capable de vous exposer, en détail, toutes les ressources les plus diverses, de nos paroisses rurales, aussi bien que ceux qui les habitent. Il y décrit, avec une sûreté étonnante, la topographie du pays, ses ressources matérielles, ses champs de coton, de cannes à sucre, de riz et de tabac, ses terres propres à la culture du maïs et autres grains ; ses nombreuses variétés de produits, ses prairies, ses fruits tropicaux, entr'autres l'orange ; ses légumes et ses fleurs, ses vastes et riches forêts de bois de charpente, ses terres hautes et basses, ses marécages, susceptibles d'être desséchés et de produire d'abondantes récoltes ; il fait voir, enfin, combien cette grande région est saine, de quelle longévité on y jouit, et il détruit les mille erreurs ou calomnies qui courent le monde sur son sol, son climat et ses populations. Impossible d'en faire un tableau plus complet et plus fidèle. L'ouvrage qui compte près de 300 pages, d'une impression solide, date de 1876.

2° L'œuvre, tout au moins aussi importante, aussi savante, et plus volumineuse encore, intitulée : *La Louisiane, ses produits, ses ressources, ses attractions*, et publiée par M. Wm. H. Harris, commissaire d'agriculture et d'immigration, pour le compte de l'Etat.

L'auteur, après avoir tracé un tableau rapide et frappant de vérité, du pays, passe de paroisse en paroisse, et n'en laisse passer inaperçue, aucune des ressources minières, forestières, agricoles, industrielles et manufacturières. M. Harris a pour rendre son travail le plus parfait qu'il fût possible, eu recours à toutes les lumières, à tous les hommes spéciaux et compétents, qui se trouvaient dans l'Etat ; il en a fait ses collaborateurs, et il en est résulté l'ouvrage le plus complet que nous connaissions en ce genre. Cette importante publication date de 1881.

3° La Convention de la Presse Louisianaise, réunie vers la fin de février de cette année, établissait un prix qu'elle accorderait au meilleur *Essai sur les Ressources de la Louisiane.*

Le prix a été remporté par M. J. Y. Gilmore, rédacteur-propriétaire du *Sugar Bowl*, dont il a fait le meilleur journal spécial de la Louisiane, tel qui est lui-même un des hommes les plus versés dans la matière.

Tout se trouve dans cet opuscule, que nous avons sous les yeux, et qui ne couvre pas moins de cinq colonnes du journal que rédige l'auteur. Pas un produit des entrailles de la terre, de la surface du sol, de la main de l'homme ; pas la plus petite plante, pas le moindre fruit, n'y ont été oubliés. Impossible de dire tant de choses en moins de mots, de faire un tableau à la fois si complet et si court.

Voilà, assurément, trois excellentes œuvres, bien détaillées, fort instructives. Les deux premières n'ont eu aucun résultat pratique, et nous ne croyons pas que la troisième ait plus d'influence que les deux autres. Publiées en Louisiane, elles ne sont guère sorties des limites de l'Etat. Deux d'entr'elles, d'ailleurs, sont trop volumineuses pour être lues par les masses. Quant à l'Essai de M. Gilmore, il ferait plus d'effet, publié en brochure, à bon marché, et expédié dans les pays de langue anglaise, qu'à la quatrième page du *Sugar Bowl*.

C'est par de petites brochures, rédigées dans le style clair, familier, qui convient aux classes peu lettrées, écrites surtout dans la langue du pays où elles doivent être expédiées, qu'il faut aller solliciter l'immigration. C'est le seul moyen de réussir.

Il y a trois ou quatre mois, l'ABEILLE a eu devoir résumer, en trois ou quatre articles, et en français, le livre excellent, mais un peu long, de M. Harris, notre commissaire d'immigration. Elle avait quelque raison de croire que se résumé tomberait, en France, sous les yeux de quelques intéressés, de quelqu'agent intelligent d'émigration ; elle ne s'était pas trompée. Quelque temps après, elle apprenait qu'un agent avait réuni ces articles en une brochure, qui avait été distribuée dans deux ou trois départements. Qui sait si la lecture de l'opuscule ne portera pas ses fruits ?

Dernièrement, arrivait à la Nile-Orléans un capitaliste français qui est, tout à la fois, un administrateur et un organisateur habile. Il venait de parcourir toute la Louisiane, cherchant une localité propre à l'établissement, dans les conditions les plus favorables, d'une colonie française pouvant se livrer à la culture du sol et à l'élevage du bétail, à la façon européenne ; il avait fait choix de plusieurs milliers d'acres situés à [illegible] de l'Etat dans la paroisse [illegible], et il arrivait parmi nous pour acheter la constitution de la [illegible]. Son projet [illegible] mûr soin était de publier une courte brochure, où il exposait, dans un style simple, les ressources naturelles du pays, et les étonnants résultats que l'on est en droit d'attendre de leur exploitation.

Cette brochure qui, tirée à deux ou trois mille exemplaires, s'adresse à de bons et honnêtes paysans, dans le ton qui leur convient, et va les trouver chez eux, fera plus, pour la colonisation de la Louisiane, qu'une centaine d'articles de journaux et une douzaine d'ouvrages condamnés à la stérilité, parce qu'ils ne tombent pas sous les yeux des principaux intéressés.

Nous en dirons autant d'un très beau travail dont vient de commencer la publication M. Théophile Harang ; œuvre plus sérieuse, s'occupant, surtout, de la création d'industries nouvelles et du développement de celles qui existent déjà. M. Harang envisage les questions d'un point de vue élevé ; il s'adresse, en effet, à la classe lettrée, instruite, aisée, riche, à celle qui viendra nous visiter, l'hiver prochain, et qu'est pendant l'Exposition qu'il compte la distribuer gratis. Ayant pour but d'attirer l'attention des capitalistes, elle leur sera remise, elle passera sous leurs yeux, et il leur faudra bien de l'aveuglement et une pauvre entente de leurs intérêts, pour qu'ils refusent de placer leur argent dans des entreprises dont le succès est certain, dont les bénéfices seront considérables.

Voilà qui est, non seulement bien pensé, bien écrit, patriotique, mais aussi pratique, et doit nécessairement aboutir à un résultat.

Si, depuis longtemps, nous avions ainsi compris les choses ; si, au lieu de nous faire valoir à nos propres yeux, dans des ouvrages qui n'étaient lus que par nous, nous avions su exposer les richesses de notre Etat aux yeux des autres, riches comme pauvres, nous aurions aujourd'hui doublé notre population de travailleurs, et quintuplé le chiffre des capitaux qui doivent alimenter nos industries.

La Législature de la Louisiane a élu, hier, l'honorable James B. Eustis notre représentant au Sénat des Etats-Unis.

M. Eustis a reçu 81 voix contre 9 données à M. John A. Stevenson.

D'après une dépêche adressée, hier soir, au *Sjaïes*, le comité chargé de considérer le mémoire de M. Gates, qui réclame la place de juge du vingt-neuvième district judiciaire de la Louisiane, recommande la mise en accusation du juge Fontelieu.

L'association pharmaceutique de la Louisiane, qui siégeait à Baton Rouge, s'est ajournée.

Elle a élu R. N. Gerling, président, A. K. Finley, premier vice-président, J. J. Mellon, second vice-président, Ben. Lewis, trésorier, C. L. Keppler, correspondant, J. B. Lavigne, secrétaire ; Oscar Robin, Eugène May et Joe Shaefer, membres du comité exécutif.

Les réponses aux questions posées figureront dans le compte-rendu officiel.

Il a été décidé que la prochaine session aura lieu, en avril ou en mai, à la Nouvelle-Orléans, le jour que désignera le comité exécutif ; que le National Pharmaceutical Association sera invité à se réunir à la Nouvelle-Orléans, en 1885.

MM. J. B. Lavigne, F. M. Brooks, J. J. Mellon, G. L. Keppler et J. T. Thibodeaux se sont été chargés de représenter l'Association de la Louisiane au prochain meeting de l'American National Pharmaceutical Association et à celui du Retail Druggists' Association.

L'ouverture du Louisiana Sugar Exchange est fixée au 3 juin, à midi. C'est un des plus beaux édifices de notre ville.

M. Edward J. Gay est président de la Bourse ; M. Wm Agar en est vice-président, M. John Dymond, second vice-président, M. D. D. Colcock secrétaire.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.— Au Sénat, la présentation des bills suivants a été annoncée :

Par M. Branghn, un bill pourvoyant à la formation des corporations, limitant leurs capitaux, &c ; un bill amendant l'article 175 du code de procédures ; un bill réglant l'évaluation des biens de mineurs d'interdits et d'absents.

Par M. Brice, un bill relatif au choix et aux qualités des jurés.

A la Chambre.

Le Speaker a nommé les comités suivants :

Voies et moyens—Williams, Bulgor, Shields, Guidry, Davis de DeSoto, Conlon, Whitaker, Caspori, Hudson, Kennedy de Orleans, Heard, Allan, Gardner.

Allobations—Hunter, Bossier, Fitzpatrick, Graham, Peshan, Newsom, Vanhook, Heard, Green, Claiborne, Downing, Davidson, Cage.

Judiciaire—Seay, Wells, Hunter, Downing Vauhook, Claiborne, Whitaker, Pierson, Kennedy de East Carroll, Voorhies, Armbruster, Gilbert, Bourgeois.

Instruction Publique—Pierson, Seay, Murdock, Shields, Vauhook, Shattuck, Adams, Greathouse, Louis, Harmonson, Henry de Orleans, Allan, Cage.

Travaux Publics, Terres et Levées—Gibson, Murdock, Claiborne, Foster, Levert, Harang, Williams, Fitzpatrick, Mosker, Lacy, Mahoney, Brown.

Affaires de Paroisses—Henry de Camerloh, Foster, Hale, Martin, Murdock, Voorhies, Hudson, Gibson, Pierson, Mosker, Price, Johnson, Ewell.

Chemins de Fer—Guidry, Foster, Wells, Farrell, Dudenhaffer, Hudson, McDonald, Caspori, Bossier, Kennedy de Orleans, Provost, Patty, Davidson.

"Enrollment"—Davis de DeSoto, Adams, Levert, Arnaud, Cassidy, Witkowski, Provost, Johnson, Dickerson.

La présentation des bills suivants a été annoncée :

Par Mr. Murphy, un bill pour protéger les existences et les propriétés aux incendies.

Par Mr. Greathouse, un bill pourvoyant au paiement d'une somme à G. C. Ellis, par l'Etat.

Par Mr. Arnaud, un bill autorisant les jurés de police de former une somme spéciale pour l'amélioration des chemins publics ; un bill chargeant un comité d'indiquer le meilleur moyen d'exécuter l'article 203 de la Constitution de l'Etat ; un bill pour étudier le système d'assessment ; une résolution amendant l'article 207 de la Constitution.

Par Mr. Gardner, un bill prohibant l'achat et le port d'armes.

Par Mr. Downing, un bill allouant $25,000 pour l'Exposition.

Par Mr. Waddell, un bill relatif à la police des maisons de prostitution, à la Nouvelle Orléans.

Par Mr. Brown, un bill abrogeant la loi 55 de 1856 et la loi 20 de 1858.

Par Mr. Duchenchoff, un bill pourvoyant à la sureté des existences et des propriétés là où la vapeur est employée.

Par Mr. Lacey, un bill établissant un hôpital de charité à Monroe.

Par Mr. Hunter, un bill fixant le taux des annonces judiciaires ; un bill relatif aux témoignages dans les procès en divorces.

Par Mr. Seay, un bill relatif au Peabody Normal Institute, à la Nouvelle Orléans.

Maison L. Grunewald.—Cette maison reçoit dans le moment un très vaste assortiment de pianos de tous genres qu'elle vendra à l'occasion des fêtes, à des prix d'une surprenante modicité. La maison Grunewald est trop importante, trop favorablement connue, pour qu'il soit du lieu à une réclame bannie, à une annonce faite dans l'unique but d'allécher le public. Ceux de nos lecteurs qui mettront à profit la circonstance pourront faire d'excellents achats. La maison a importé un très grand nombre de pianos Pleyel considérés à juste titre les premiers du monde. Il n'est pas de piano qui convienne mieux au climat aussi changeant que le nôtre, c'est-à-dire de tous ceux qui ont quelque expérience en la matière. M. Grunewald possède aussi des pianos de moins fabricant réels qui sont d'occasion, c'est-à-dire de seconde main, pour faire place à l'expression consacrée. Ces instruments, il va sans dire, sont en vente à des prix presque nominaux.

Un graveur de Versailles, en France, vient, paraît-il, de découvrir un procédé pour obtenir la photographie des couleurs.

Il y a quelques jours, il fit part de sa découverte au ministre des beaux-arts, qui le chargea de la reproduction d'un tableau. Trois épreuves furent successivement tirées—et toutes trois admirablement réussies.

LOUISIANE.

L'*Etoile d'Ibérie*, paroisse Ibérie, du 17 mai :

Notre estimé concitoyen, M. David Ker, dont la réputation est depuis longtemps faite comme planteur sucrier émérite, nous a fait part, mardi dernier, d'une lettre qu'il a reçue de M. H. T. Yaryan, dont nous avons déjà parlé comme l'inventeur d'un appareil absolument nouveau, pour la fabrication du sucre—appareil qui, tout en simplifiant, au dernier point, le procédé, donne, à un prix très réduit, un article supérieur.

C'est le *desideratum* que, depuis longtemps, on cherche, car il importe, au plus haut degré, de fournir aux petits planteurs, disséminés dans l'intérieur, un moyen économique, simple et peu coûteux, pour qu'ils puissent, sans frais excessifs, dans nombre de cas hors de la portée de leurs ressources, substituer à la récolte ingrate du coton celle de la canne, que pour une infinité de raisons, il est de l'intérêt commun de développer complètement en Louisiane.

M. Yaryan annonce que l'appareil à l'essai, fonctionne au-delà de toutes les espérances ; il transforme, en sucre blanc et cristallisé, 800 gallons de vin de canne par heure, mais cette quantité peut être augmentée ou diminuée selon la nécessité, par la réduction ou l'augmentation des proportions de l'appareil. M. Yaryan prie M. D. Ker de venir se rendre compte du fonctionnement, de la quantité, de la qualité et du coût *marginal* de la fabrique—après quoi, tout étant établi, publication en sera faite et l'appareil démonté sera expédié par le bayou Tèche et remonté sur l'habitation du Dr A. Dupérier, près de la Nile-Ibérie, où tous, industriels, fermiers, marchands, pourront aller l'examiner fonctionnant.

Les conséquences de cette invention—si, comme tout le porte à croire, il y a succès complet—sont immenses, et, d'un coup, transforme, en quelque sorte, l'industrie sucrière en la rendant accessible à tous. Par la réduction du capital engagé et du coût de fabrique, les cannes, à la tonne, pourront être payées à un taux très rémunérateur—ce qui engagera ainsi à s'établir parmi nous un élément nombreux, et actif, qui, en quintuplant notre production, nous mettra à l'abri des agitations réitérées du tarif, car il sera alors de l'intérêt évident de l'Union entière de soutenir, par tous les moyens légaux, une industrie aussi fertile en immenses résultats.

—Les eaux baissent fort lentement dans le bayou Tèche ; cela tient, sans doute, aux pluies, qui le maintiennent à un niveau anormal, car nous tenons de bonne source que la partie supérieure de notre région se découvre avec assez de promptitude. On nous dit, et nous lisons dans nos échanges, qu'on espère sauver une partie des cannes qui ont été couvertes par l'eau ; c'est possible, on en filait autant il y deux ans, mais, malheureusement, cet espoir a été déçu. Il est à souhaiter que, cette année, ce bonheur se réalise ; pourtant, on ferait bien, croyons nous, de ne pas trop se baser sur une aussi frêle espérance. Le plant de cannes est parfait et plein de vigueur, les souches laissent beaucoup à désirer, le maïs est beau et le coton à fort belle apparence.

—La question du travail des champs devient de plus en plus ardue, chaque année. Il faut de toute nécessité, qu'un élément nouveau vienne remplir les vides que l'on constate dans les rangs de nos agriculteurs. A grand'peine le tiers ou sol est-il cultivé, et lorsque vient la cueillette du coton et la roplaison, si les deux récoltes sont bonnes, on voit les habitants aller, comme des âmes en peine, à la recherche des travailleurs ; il en résulte, nécessairement, des pertes, et c'est un fait avéré que des champs de coton, blancs comme neige, sont délaissés, ou à peu près, vu l'insuffisance de bras pour recueillir le produit. De nombreuses causes contribuent à la disette de travailleurs et il serait urgent qu'une étude sérieuse, par des hommes compétents, fît faite du problème qui prend des proportions fort inquiétantes pour le bien et la prospérité de l'Etat.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 17 mai :

Les journées sont très chaudes et les nuits très fraîches.

—Malgré la présence des moucheis sans nombre, et autres insectes, l'état sanitaire de la paroisse est des plus rassurants.

—Nous ne pouvons comprendre que ceux des habitants de notre paroisse qui en ont les moyens—et il n'en manque pas—n'introduisent pas chez nous des bêtes de race,—chevaux, bêtes à cornes, moutons, cochons, etc. Ils y trouveraient un grand bénéfice, car il ne faut pas se cacher le fait que nos vastes prairies vont, bientôt, se remplir, que nos fortes vacheries vont quelque sorte, se fondre, et l'habitant sera, règle générale, forcé à la petite propriété ; alors ce n'est plus la quantité mais la qualité qui rapporte.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 17 mai :

La pluie de mercredi dernier a fait un bien immense aux récoltes et aux jardins.

—Les fermiers travaillent activement. La canne et le maïs poussent bien.

—M. A. St-Martin, qui était dans notre ville, cette semaine, nous annonce que l'eau du bayou De Large baisse, mais baisse lentement.

—Nous regrettons d'apprendre que la résidence de M. Narcisse Robichaux, Terrebonne inférieure, a été détruite, jeudi dernier, par un incendie. On n'a sauvé qu'une partie du mobilier. La perte est de $3500.

—Houma a maintenant quatre boulangeries qui, toutes, semblent faire de bonnes affaires.—Un bon forblantier qui s'y fixerait y aurait du succès.

—M. Nicholas Lirette, vieux résident de la paroisse, est mort, subitement, lundi dernier, au bayou Canner. Il était estimé et aimé de tous ceux qui le connaissaient. De nombreux parents et amis ont assisté à ses funérailles, qui ont eu lieu mardi matin. Nous prions la famille d'agréer l'expression de nos plus vives sympathies.

Le *Herald*, paroisse St-Charles, du 17 mai ;

L'état sanitaire de notre paroisse est satisfaisant.

—Le fleuve a baissé de plusieurs pouces depuis quelques jours.

—L'eau a baissé derrière quelques habitations ; dans d'autres endroits, elle est stationnaire.

La *Sentinelle de Thibodaux*, du 17 mai :

La crevasse Jamison coule toujours, le bayou baisse légèrement et les eaux de la crevasse Davis, réunies à celles de la crevasse Jamison, sur la rive gauche du bayou, ne montrent aucune tendance à la baisse. Les planteurs qui ont des pompes et des élévateurs travaillent jour et nuit pour protéger les champs qui ne sont pas encore inondés. Sur la rive droite, au contraire, les champs se découvrent assez rapidement, à la grande satisfaction de tous ceux qui habitent cette section.

—M. Jos. T. Thibodeaux est parti, hier matin, pour Baton Rouge, pour aller présider la réunion annuelle de la société pharmaceutique de l'Etat de la Louisiane. Cette association a l'intention de présenter à la Législature un bill ayant pour but de régulariser la vente et la préparation des médicaments, de manière à protéger le public.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 17 mai :

Nous apprenons qu'une pluie torrentielle, accompagnée d'un vent violent, s'est abattue sur la partie basse de notre paroisse. Aucun dommage sérieux n'en a été la conséquence.

—M. Lonce Soniat, un de nos plus intelligents planteurs, nous a fait un excellent rapport sur l'état de sa récolte :

"Beau temps, mais un peu froid ; mes plants de cannes et de maïs sont splendides. Les souches se comportent beaucoup mieux que je ne m'y attendais, il y a six semaines."

—M. Aubrey Dupuy, qui arrive du Bayou Grosse Tête et Maringouin, nous apprend que, partout, la population y travaille activement la canne, le coton et le maïs. Partout où l'eau s'est retirée, on a semé le maïs et le coton, qui ont fort belle apparence. La crevasse Mound a été bouchée.

—Décédés, sur l'habitation St Louis, paroisse Iberville, Mme Amélia Allen, à l'âge de 40 ans ; et, à Plaquemine, M. Isaac Roth, à l'âge de 36 ans.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 17 mai :

Nous avons eu, cette semaine, de fréquents orages. La pluie a dû faire quelque bien aux récoltes, mais, d'un autre côté, elle doit beaucoup gêner les habitants menacés par l'eau des crevasses et a dû les obliger à des surcroîts de dépenses pour se débarrasser de cette eau.

—Une foire au bénéfice de l'église catholique de Napoléonville sera tenue le 8 du mois prochain. Nous en parlerons plus longuement en temps opportun.

—L'*Etoile d'Ibérie* mentionne la mort, à sa résidence, près de la Nouvelle-Ibérie, de M. Célestin Lejeune, qui était, croyons-nous, natif de la paroisse Assomption, et avait habité, jusqu'en 1866 le canal des Attakapas, où il a encore des parents et beaucoup d'amis. Nous l'avons très bien connu. C'était un brave et digne citoyen, qui jouissait de l'estime générale. Il est mort à l'âge de 66 ans.

Le *Banner*, paroisse Pointe Coupée, du 17 mai :

Le *Gour. Wilts*, capitaine F. E. Trudeau, a fait, hier, son voyage régulier, avec très peu de fret, par suite de la dépression du commerce, conséquence des hautes eaux.

—Le fret est maintenant transporté, de Waterloo à New Road, par Hippolyte Bouligny, qui vient loi, régulièrement, tous les jours, avec ou ou deux esquifs chargés de marchandises. C'est à cela que nous devons d'être convenablement approvisionnés.

—Nous apprenons avec peine que plusieurs bâtisses, près de la crevasse, menacent de s'écrouler ; la maison de Mme Veuve Wm. Girard est en grand danger, et elle devra être transportée ailleurs.

Il en est de même d'un certain nombre d'autres qui courent risque de s'affaisser quand le Mississippi baissera.

—Après une baisse presqu'imperceptible, la semaine dernière, l'eau de la Fausse Rivière a, de nouveau, haussé, depuis peu de jours.

Comme conséquence, nos infortunés voisins de la Décharge et de Grand Bay, sur l'Ile, sont, de nouveau, inondés. On ne peut pas compter sur une amélioration sérieuse, attendu que les eaux se retirent avec une lenteur désespérante. Il faudra bien du temps pour dessécher les terres. Quand on pourra commencer à semer, il sera probablement trop tard. Il y a bien des malheureux dans notre paroisse ; espérons que le gouvernement continuera à leur distribuer des secours.

Le *Marksville Bulletin*, paroisse Avoyelles, du 17 mai :

Les chaleurs nous arrivent enfin.

—L'eau monte dans le bayou des Glaises.

—La compagnie de transport de la Rivière Rouge a fait un heureux changement dans son service de vapeurs ; de bi-hebdomadaire, elle l'a rendu quotidien.

—Les récoltes sont en bon état. Le printemps a été froid, et le temps, favorable aux insectes nuisibles aux végétaux. Heureusement, le mal n'est pas général.

Les chaleurs qui commencent vont chasser la vermine.

—Décédés, près Markeville, le 19 du courant, M. Hyppolite Bordelon, à l'âge de 78 ans.

Et Eugène Scanlon, à l'âge de 72 ans.

Le *Democrat*, paroisse Ascension, du 17 mars :

Nous avons eu d'abondantes pluies, jour et nuit, cette semaine. Les travaux des champs en ont été considérablement retardés, cependant, ils avancent autant qu'il est possible, et les alternatives de pluie et de chaud forcent la canne et le maïs à croître rapidement.

La plus forte de ces pluies a eu lieu, ce soir ; elle était accompagnée d'éclairs fréquents. Ce mélange de pluies et de chaleurs a été très favorable à la végétation ; les souches, qui étaient en mauvais état, vont bien maintenant. Il ne faudrait pourtant pas que l'eau continuât trop longtemps à tomber ; les herbes nuisibles pousseraient et envahiraient les plants.

Le *Capitolian Advocate*, Baton-Rouge, du 18 mai :

Les récoltes et la santé des citoyens sont également satisfaisants. Le coton et le maïs ont une fort belle apparence.

—Nous avons eu, hier, de très abondantes pluies ; on a redouté un moment qu'il n'y eût débordement ; il n'en a rien été.

—Nos éleveurs améliorent, tous les jours, leurs bestiaux ainsi que leur race chevaline. Dans quelques années, nous aurons les plus beaux animaux du Sud.

M. le vicomte Paul D'Abzac, Consul Général de France, à la Nile Orléans, vient de recevoir, de M. A. Pascal, négociant à Marseille, No. 7, Boulevard de la Corderie, une lettre datée du 26 avril 1884, qui contient des informations intéressantes et détaillées sur le port de Marseille, considéré dans ses relations présentes et possibles à la Nile Orléans. La lettre de M. A. Pascal est motivée par la récente enquête effectuée par la Chambre de Commerce de notre ville. Nous en extrayons quelques passages. L'original est au Consulat de France, à la disposition du Commerce.

"MERRAINS—Leur importation serait bien plus considérable si l'on pouvait, à Marseille, disposer, comme en Angleterre, de grandes surfaces permettant le débarquement et le séjour de toute une cargaison à un quai pendant un certain laps de temps. Il est hors de doute que l'absence de grands quais pour les bois ne permet point à nos négociants d'affréter des vapeurs, pour lesquels on obtiendrait des conditions plus avantageuses que pour les voiliers. En Pétat, les frais énormes qu'entraînent l'emmagasinage des bois, détournent du port de Marseille un mouvement plus actif d'importation de cet article et restreignent ainsi un mouvement d'affaires dont on pourrait tirer les plus grands avantages.

"CUIRS—Les Etats Unis envoient à Marseille de leurs cuirs, mais les prix pratiqués, sont véritablement trop élevés. Les cuirs des Etats-Unis sont des cuirs plats, d'une dépouille défectueuse et généralement ayant des marques de feu visibles et invisibles. Les cuirs que les Etats-Unis viennent chercher en France sont des cuirs lourds, pesant en moyenne 45 kilos, d'une bonne dépouille et sans aucune marque de feu. Les prix n'en sont pourtant pas de beaucoup plus élevés que ceux pratiqués pour les cuirs des Etats-Unis."

M. A. Pascal est d'avis qu'il y a lieu d'établir un service de navigation à vapeur régulier entre Marseille et la Nouvelle Orléans.

Il constate aussi que les établissements de crédits et les banquiers de Marseille n'ont aucun rapport d'affaire avec la Nile-Orléans. Il serait désirable de voir s'établir des relations entre les deux places.

M. A. Pascal communique, également, une lettre dans laquelle la Chambre de Commerce de Marseille exprime à S. E. M le ministre des affaires étrangères le désir de voir attribuer aux Consuls l'autorité et les pouvoirs nécessaires à l'accroissement de l'influence de nos nations aux à l'étranger. La Chambre demande aussi que les consuls résident le plus longtemps possible, dans les mêmes localités, afin d'y acquérir une plus grande influence et une connaissance plus approfondie des besoins locaux.

La ville de Rouen, France, prépare en ce moment une Exposition nationale de l'art rétrospectif, sous la direction de MM. Alfred Darcel et Adrien de Germiny.

Cette exposition, qui durera quatre mois, comprendra les tableaux et tous les objets d'art et d'ameublement de l'antiquité, du moyen age, de la Renaissance et des siècles suivants, y compris le dix-huitième.

L'inauguration aura lieu au Palais des Consuls, le 1er juin prochain.

L'EXPOSITION DE 1884 A LA NILE-ORLEANS—ASSEMBLÉE AU CONSULAT DE FRANCE.—Nos lecteurs savent que M. le Vte P. D'Abzac, Consul Général de France à la Nouvelle-Orléans, a, dimanche dernier, en qualité de Commissaire spécial, représentant la France près la Commission de l'Exposition qui doit s'ouvrir, au mois de décembre prochain, dans la métropole du Sud, invité M. le Président et MM. les membres de la Chambre de Commerce Française, MM. les Présidents et commandants des différentes organisations françaises de la Nouvelle Orléans, et M. le Président du Comité des 30, à se réunir, hier soir, mardi, au siège du Consulat, afin de s'entendre avec lui, sur les moyens d'assurer la participation de la France à cette Exposition.

A l'heure dite, MM. les invités répondaient à l'appel qui leur avait été fait. L'assemblée était nombreuse. Nous avons remarqué, parmi les personnes présentes, MM. Ant. Carrière, président de la Chambre de Commerce ; A. Schreiber, membre de la Chambre de Commerce et agent de la Compagnie Transatlantique ; F. Lambert, président du Comité des 30 ; L. Lafargue ; L. Roy, président de la Société de St-Maurice ; I. de Lobel Mahy ; J. Lombard, avocat du Consulat ; F. Tujague, Président de l'Union ; Hermel de Lagrange ; Rev. P. Mignot, de la Cathédrale ; A. Coutin, de la Chambre du Commerce ; les Capitaines Artur, commandant le Paris ; Laporte, commandant le Havre ; Lehuby, commandant le Provincia ; Le Père, expert du Comité des assureurs ; Capt. Palme, des Gardes Lafayette ; Ehrhard, Président de la Société Alsacienne. Lorraine ; C. Andrés, A. Bonneaze, la Chambre de Commerce ; H. Dômiens, Gaschet de l'Isle, J. Dupas, L. Maspéro, Baer et Armand Pilié.

M. le Consul, en ouvrant la séance, expose l'objet de la réunion, et fait libéralement appel aux lumières des personnes qui l'entourent.

Plusieurs propositions sont faites. Au nom de la Chambre de Commerce, et sur la prière de M. Ant. Carrière, M. Coutin demande que l'on fasse un appel à toute la population française.

M. Tujague propose la nomination de comités chargés de spécifier les articles susceptibles d'un bon placement aux Etats-Unis et dans l'Amérique Centrale.

M. L. Lafargue demande que la nomination du comité ou des comités soit faite par M. le Consul Général.

Enfin, le Capt. Laporte propose que l'assemblée demande au gouvernement Français d'accorder au Commissaire qui le représente, un crédit qui assure à ce dernier les moyens matériels d'accomplir sa mission.

M. le Consul Général met aux voix ces différentes propositions. Celle de M. Coutin est rejetée ; celle de M. Tujague, amendée par M. Lafargue, est adoptée.

Il est convenu que le comité qui doit être choisi par M. le Commissaire, sera composé de 5 membres. M. le Consul prie l'assemblée de lui indiquer quelques noms pour former ce comité. Le soin lui en est laissé d'une voix unanimé.

Séance tenante, M. le vicomte d'Abzac choisit comme membres MM. F. Tujague et A. Schreiber.

Les questions à résoudre étant fort graves, il ajourne à un jour ou deux le choix des trois autres membres.

Dès ce matin, MM. Schreiber et Tujague doivent se rendre au consulat, pour commencer les travaux qui, nous le répétons, sont forts importants.

Presque toute l'initiative doit partir de la Nouvelle Orléans, où l'on connaît, mieux que partout ailleurs, les idées, les aspirations, les besoins des Etats-Unis et de l'Amérique Centrale.

A nos négociants français incombe donc le devoir d'indiquer à leurs frères de la métropole, les articles qu'ils doivent envoyer à notre Exposition.

Nous espérons bien que le comité n'épargnera rien, afin, d'obtenir pour M. le vicomte d'Abzac un crédit convenable. Ses fonctions sont importantes, ses travaux compliqués ; il a, dès aujourd'hui, une immense correspondance à entretenir, de lourds frais de bureau à supporter. Nous ne voyons pas comment, sans argent, il pourrait mener à bien cette vaste entreprise.

WEST END—Mlle Dolaro est arrivée à la Nouvelle-Orléans, et a pour ses malles débouclées, elle se mettait au travail afin de ne pas retarder son début très attendu au théâtre du West End.

Ce début aura lieu dimanche prochain dans *La Grande Duchesse*. Il nous revient que ce rôle est joué et chanté par elle avec talent et crânerie, et que partout où elle s'y est montrée, l'ouvrage a fait recette.

Un artiste avec lequel nous causions, l'autre soir, et qui, de longue date, connaît Mlle Dolaro, nous en a dit grand bien ; l'habitude qu'il a des choses et des individualités de théâtre, nous est en ceci du meilleur augure.

Nous félicitons la direction d'entrer sans retard dans la véritable opérette, dans le répertoire populaire, celui qui est consacré par la faveur publique. Il est assez vaste pour défrayer une saison d'été, en s'accidentant de-ci de-là d'une nouveauté.

On a pu le voir, rien n'a été épargné pour que la mise en scène du *Prince Imbécile* fut complète, luxueuse même ; nous en tirons la conséquence que le même soin sera porté à la représentation de *La Grande Duchesse*, et que l'ouvrage aussi remis à neuf, interprété par des sujets nouveaux, aura un regain de jeunesse.

Du reste, dans son ensemble il est resté toujours fort amusant, fort intéressant, sous le double rapport du livret et de la partition.

Aujourd'hui première matinée et quatrième représentation de *Prince Imbécile* qui sera répété chaque soir de cette semaine et aussi samedi matin.

Nos remerciements au colonel J. A. Walker pour les cartes qu'il nous adresse.

D'après une correspondance d'Allemagne, une nouvelle poudre à canon, qui a produit une grande sensation dans les cercles militaires d'Allemagne, a été introduite dans l'usine Krupp. Sa couleur ressemble à celle du chocolat ou du cacao. Avec une égale pression du gaz dans les engins, cette poudre accélère la vitesse des projectiles ; elle ne fait explosion que dans un local hermétiquement fermé ; exposée en plein air ou dans une caisse à munitions, elle brûle lentement et sans faire explosion, bien qu'elle se compose, comme la poudre ordinaire, de salpêtre, de soufre et de charbon, mais dans d'autres proportions.

La fumée qu'elle produit est aussi moins dense et s'évapore plus vite. Si les essais que l'on fait actuellement dans toutes les écoles d'artillerie, confirment tous ces avantages, la poudre brune opérera maints changements dans l'organisation militaire.

ORPHÉON FRANÇAIS—Nous rappelons à nos lecteurs que le prochain Concert de cette excellente société musicale aura lieu samedi 24 mai, à la salle Grunewald.

Ce Concert, dont le programme très varié est affiché, répété avec les soins les plus minutieux, sera suivi d'un Bal.

Aussi se dispute-t-on les invitations. C'est, on le sait, une soirée complimentaire gracieusement offerte par les membres de l'Orphéon.

Le docteur X....., auquel on parle de son confrère M..... en disant qu'il a de la valeur ;

—Oui, il a de l'avaleur de sabres.

Une définition :

Tabac : Plante qu'on trouve assez fréquemment dans la terre... de pipe, surtout lorsqu'elle est fumée.

Bureau de Lumm's Fire-less Engine Company—18 rue Carondelet—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette compagnie est différée au jeudi, 22 mai 1884, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., au bureau de la compagnie. Les livres des transferts seront clos du 15 au 22 mai, inclusivement.

EDOUARD L. HALL,
Secrétaire.

8mai—8 12 & 22

Avis aux passagers.—Le vapeur Paris, pour le Hâvre, partira DIMANCHE, 25 mai 1884, à 8 heures du matin, promptement.

21 mai—4f

Charbon! Charbon!!

PAR ordre du Conseil de France il sera vendu à l'encan, pour compte de qui il appartiendra, environ 700 tonneaux du meilleur charbon de Cardiff, plus ou moins endommagé par le feu et l'eau, provenant du vapeur français Paris.

Paiement comptant contre ordre de livraison. On se servira des poids de la Douane des Etats-Unis.

La vente a